

Débats & Reportages

En Nouvelle-Aquitaine, le ministère de la Culture aux abonnés absents

🕒 8 minutes à lire Article réservé aux abonnés

Emmanuelle Bouchez

Publié le



À Poitiers, Limoges, Bordeaux..., de nouvelles formes s'inventent, pour la création tout autant que pour les financements. La culture s'y affirme désormais loin de Paris.

1^{er} janvier 2016. Les douze départements de l'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes fusionnent dans le cadre de la réforme territoriale engagée par François Hollande pour appairer vingt-deux régions en treize grands ensembles. Un choc administratif, disent en chœur les acteurs culturels de cette nouvelle entité — la plus vaste de France. Bien « *trop grande* » à leurs yeux, cette Nouvelle-Aquitaine est également « *usante* », puisqu'elle a vu fondre trois Dracs (directions régionales de l'action culturelle, bras armés du ministère de la Culture sur le territoire) en une seule. Ce qui a nécessité une sacrée réorganisation.

Certes, aucun crédit n'a été perdu. Ils ont même augmenté. De 76 millions d'euros en 2015, ils sont passés à plus de 98 millions en 2022. De quoi soutenir le patrimoine, la démocratisation culturelle et la création dans cent cinq structures. Mais, du fait de la puissance des intercommunalités et des métropoles, **l'État n'est plus le premier financeur de la culture dans les territoires**, même s'il reste ici encore loin devant la nouvelle Région, qui donne 66 millions environ pour 2022. Alors comment expliquer le ressenti local d'un effacement du ministère, malgré l'expertise reconnue de ses deux cent quatre-vingt-dix agents à la Drac ?

L'administration centrale a réduit la voilure. Les acteurs historiques regrettent la disparition des « grands inspecteurs », ces *missi dominici* qui « *permettaient un suivi local de la politique culturelle menée partout ailleurs en France, dans une réflexion d'ensemble* ». Les mêmes craignent aussi que le ministère ne disparaisse derrière la préfecture de région.

Troublant, en effet, de voir le logo de la Drac remplacé sur bien des affiches par celui de la préfecture. Comme de découvrir la signature de la préfète au bas des conventions depuis qu'une autre réforme, pile avant celle de 2016, a renforcé le pouvoir de celle-ci, affaiblissant ainsi le lien direct de la Drac avec la Rue de Valois. Désormais, tout dépend donc de l'intérêt du représentant de la préfecture pour la culture. Didier Lallement (maintenant préfet de police de Paris) a laissé un mauvais souvenir dans le milieu, qui le jugeait « *humiliant* ». À l'opposé, la Drac principale installée à Bordeaux insistait, fin février, sur la fluidité des relations avec sa remplaçante : « *Grâce à elle, on peut mobiliser des crédits pour la culture dans le cadre de programmes interministériels comme l'éducation artistique ou la politique de la ville.* »

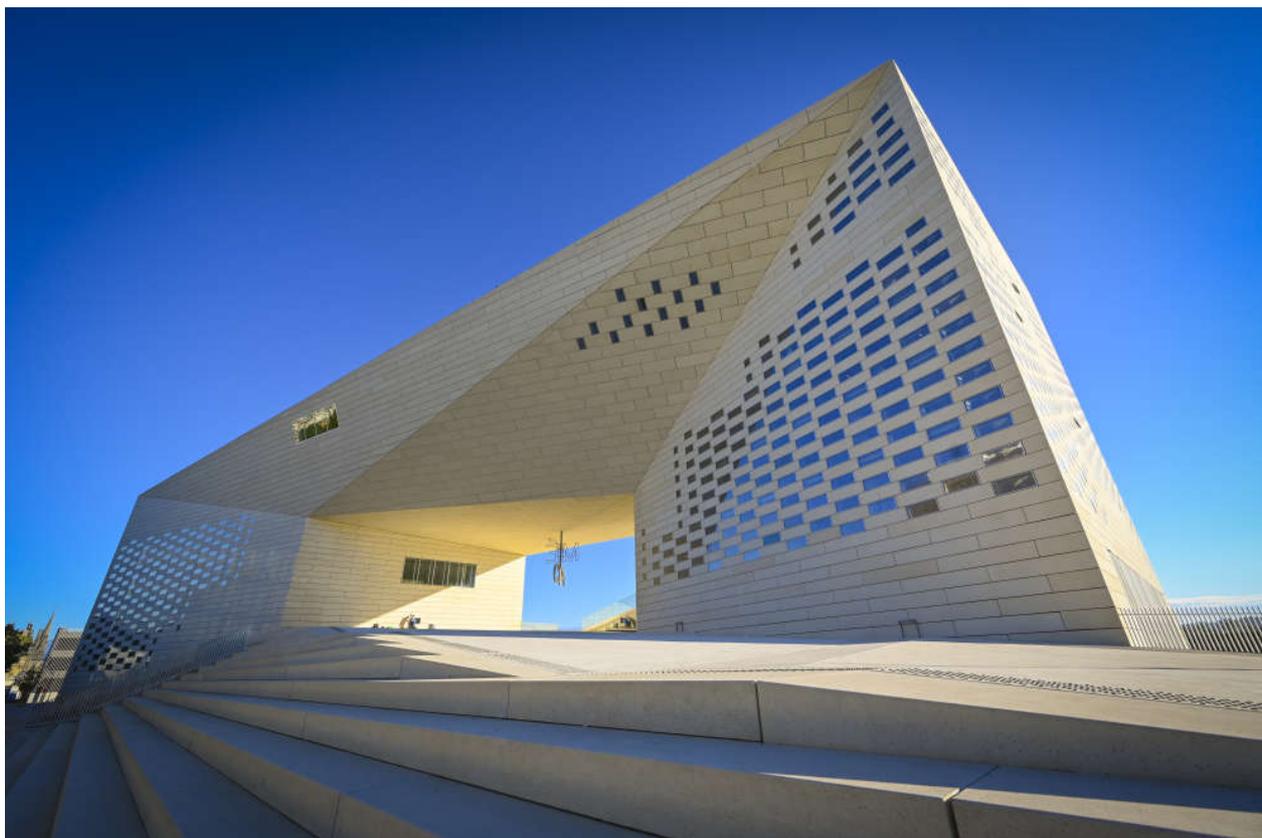
La suite après la publicité

Des “labels” un peu flous

Pourtant le ministère ne parvient pas toujours à défendre les institutions qu’il place sous l’étendard de ses fameux « labels » — une douzaine aujourd’hui, comme les centres dramatiques ou chorégraphiques nationaux, les scènes nationales, les centres d’art... Le Théâtre-Auditorium de Poitiers (TAP) est la grosse scène nationale de la région abritant deux orchestres. Inaugurée en 2008, elle a été très soutenue par l’ancienne présidente de la Région Poitou-Charentes Ségolène Royal. *« Ce très bel équipement affirmait la noblesse de notre réseau public organisé par le ministère et haubané par les collectivités territoriales, avec un principe : si l’argent manque d’un côté, il tiendra quand même »*, explique Jérôme Lecardeur, son directeur. La preuve : en mai 2020, en plein Covid, sa subvention annuelle régionale a brutalement baissé de 10 %. Et pourtant, le TAP a tenu grâce aux subventions des autres. Le directeur de la Drac de l’époque eut beau être furieux, rien n’y a fait : l’État, garant de l’excellence artistique, ne peut plus éviter les fuites de subventions décidées par des élus locaux aux objectifs différents. L’Opéra national de Bordeaux a également vu baisser la dotation de la Région à la même période. *« Ces labels ont construit un paysage solide mais ils nous contraignent à leur attribuer automatiquement des subventions. Aujourd’hui, le territoire a besoin de scènes plus modestes qu’il nous faut aussi soutenir »*, justifie Charline Claveau, vice-présidente en charge de la culture à la Région.

“Tout est si calibré qu’on n’y envisage pas la prise de risque.” Aurélie Van Den Daele, directrice du CDN de Limoges

Établis par le ministère pour ces labels, certains cahiers des charges sont aussi jugés trop pesants. Si elle ne trouve pas le modèle à bout de souffle, Aurélie Van Den Daele, 42 ans, ex-chef de compagnie, qui dirige pour la première fois depuis septembre un centre dramatique national à Limoges, s'interroge : « *Tout est si calibré qu'on n'y envisage pas la prise de risque. Or, avec de tels moyens, il faudrait oser des aventures folles ou atypiques ! Pour nous contraindre à l'invention sur le vif, mon équipe et moi avons laissé des périodes vides de toute programmation dans la prochaine saison. Ainsi espère-t-on y créer un art qui dise l'évolution rapide de la société.* »



L'absence de vision de la Rue de Valois et de sa ministre ? Sur le terrain, on s'adapte avec pragmatisme. Pascale Daniel-Lacombe, après avoir dirigé vingt ans durant une compagnie à Saint-Jean-de-Luz, a été nommée à la tête du Centre dramatique national de Poitiers. Elle profite d'une maison sans salle de représentation (donc toujours invitée chez les autres) pour que le CDN imprègne l'ensemble du territoire. Elle fait pour cela du sur-mesure. Exemple : une soirée dans une patinoire où le metteur en scène **Pascal Sangla** invite Julie Sicard, sociétaire de la Comédie-Française, et... le champion du monde de patinage artistique Brian Joubert.

Des lieux ouverts à tous

Le choix s'est fait sur son projet, en harmonie avec la nouvelle mairie verte de Poitiers, qui, comme celle de Bordeaux, s'appuie sur « les droits culturels » inscrits dans la loi régionale,

selon lesquels l'art ne doit plus descendre du haut mais permettre à chaque personne de voir représenter la culture qu'elle porte. La nouvelle équipe municipale de Bordeaux a d'abord déclaré que toutes les subventions seraient revues à l'aune de ce principe — effrayant ainsi le milieu. À la Drac, on joue la carte de la diplomatie. Pour la nouvelle direction de l'Opéra de Bordeaux (label national mais financé pour moitié par la Ville), le choix s'est porté sur un homme providentiel : Emmanuel Hondré, venu de la Philharmonie de Paris et porteur d'un manifeste « Opéra -citoyen ». En plus des formats lyriques habituels, des amateurs seront par exemple incités à participer à certaines mises en scène : « *Seuls s'empareront du processus les artistes que cela inspire, précise-t-il. Car en art, il ne peut y avoir d'injonction.* »

Opinion partagée par Olivier Couqueberg, qui préfère l'idée d'éducation populaire aux droits culturels. Directeur depuis dix ans de La Mégisserie, à Saint-Junien, bourg industriel à l'ouest de Limoges, il espère obtenir pour sa scène déjà conventionnée le label « scène nationale », dont les subventions minimales de l'État sont à terme fixées à 500 000 euros. Une consécration symbolique et financière pour ce lieu inventé par une tout autre tradition, celle de mairies communistes, qui, dès 1926, créaient un cinéma et un théâtre à la Bourse du travail. La salle de spectacle s'est installée en 2005 dans un ancien abattoir grâce aux fonds de treize communes alentour aidées aussi par l'État, la Région, le département et l'Europe, dont le Fonds de développement régional subventionne des équipements en zone rurale. Ce beau théâtre est ouvert trois cent trente jours par an. Parce qu'en plus de la programmation le directeur en prête les clés à tous, artistes ou amateurs, chorales ou associations. Au final, tous ces « *petits liens* » en font un bien commun.

Un esprit "réseau"

« *Le ministère de la Culture n'est pas assez attentif aux marges* », tranche Yann Chevallier, soucieux de l'art de demain. Il dirige l'une des formes les plus abouties de « friches artistiques », Le Confort moderne. Cette pionnière sise à Poitiers, près de l'université, abrite désormais deux scènes de musiques actuelles (Smac) en plus d'un centre d'art, soit trois labels nationaux. « *Il n'est, par exemple, pas normal que les lieux de production les plus intéressants du rap soient soutenus par un vendeur de boissons énergisantes et non par l'argent public.* » Il voit dans le mélange des pratiques le meilleur terreau pour créer du nouveau. Avec une conviction : « *L'hybridation ne se décrète pas dans un contrat préalable : elle se fait naturellement.* » Conclusion : le ministère doit y veiller, mais ne rien imposer. La question est tout aussi aiguë dans les arts plastiques. Au Fonds régional d'art contemporain de Limoges (label fondé en 1983 par Jack Lang), la directrice, **Catherine Texier**, jamais à court d'idées, épaulé les diplômés de l'École supérieure d'art de la ville. Elle a imaginé des « croisières » en bus avec des associations de quartier, jusqu'au château de Rochechouart, magnifique centre d'art contemporain géré par le Département de la Haute-Vienne, où ces plasticiens en devenir mènent des ateliers avec les amateurs. Et s'appuie sur le réseau Astre,

créé en 2017 avec le soutien de la Région et de l'État (regroupant quatre-vingts structures labellisées ou pas créant l'écosystème des arts visuels), afin de soutenir au mieux les jeunes artistes dans leurs premières productions. Dans le même esprit « réseau », d'autres lieux de Nouvelle-Aquitaine s'accordent de manière innovante. Les huit scènes nationales appuyées par l'Oara (agence régionale d'aide à la production et à la diffusion du spectacle vivant) ont aidé en bloc la dernière création de la chorégraphe -brésilienne Lia Rodrigues, avant que celle-ci arrive à Paris, dans le cadre du Festival d'automne.



L'Oara — subventionnée à 5 % par la Drac — est l'alliée bien connue des compagnies émergentes, preuve que la Région s'intéresse aussi à la création. Cette agence impulse un nouvel état d'esprit coopératif, invitant différentes scènes de la région à s'entraider. Ainsi, la Mégisserie de Saint-Junien, la Maison Maria-Casarès d'Alloue (Charente), le Théâtre de Bellac (nord de la Haute-Vienne) se sont-ils penchés sur la carrière de la jeune metteuse en scène Lara Boric, récemment installée à Mortemart, dans le parc naturel régional Périgord-Limousin. « *On a réfléchi ensemble à son épanouissement artistique, raconte Olivier Couqueberg, de La Mégisserie. Avec beaucoup d'attention : une chose qui change.* » Preuve qu'après quarante ans de poussée décentralisatrice, Paris n'est plus forcément central dans l'esprit de ceux qui fabriquent l'art.

Présidentielle : comment réveiller la Culture ?

🕒 11 minutes à lire